La crise ministérielle

M. Caillaux appelé à former le nouveau Cabinet

LA JOURNÉE DE LUNDI

Ce matin, à la première heure, M. Caillaux était appelé à l'Elysée, où M. Fallières avait avec lui une longue conversation, à l'issue de laquelle il lui confiait le soin de former le nouveau Cabinet.

M. Caillaux remercia le chef de l'Etat du très grand honneur qu'il lui faisait et demanda vingt-quatre heures pour donner son acceptation définitive.

En sortant de l'Elysée, M. Caillaux rendit visite à MM. Dubost, président du Sénat, Brisson, président de la Chambre, et Clemenceau, qui, malgré les racontars, est encore à Paris, Dalimier, Viviani et Etienne.

A 1 heure, M. Caillaux reçut les journalistes au ministère des Finances. Il les mit au courant de la situation et laissa entrevoir la possibilité d'avoir un ministère pour quarante-huit heures.

Cet après-midi, M. Caillaux a repris ses visites. Il a vu MM. Léon Bourgeois, Combes, Poincaré et Ribot.

Il se rendra de nouveau à l'Elysée dans la soirée pour rendre compte à M. Fallières de l'état de ses négociations premières.

Il serait encore prématuré de faire une liste des nouveaux ministres, mais tout nous autorise à assurer que MM. Cruppi, Delcassé, Messimy, Pams et Chaumet feront partie de la nouvelle combinaison.

En outre, MM. Dalimier et Viviani seront presque sûrement appelés par M. Caillaux.

En résumé, voici quels sont les ministres presque certains et les portefeuilles qui leur seraient attribués :

M. Caillaux : président du Conseil et Intérieur.

M. Delcassé : Marine.

M. Cruppi : Justice.

M. Messimy : Colonies.

M. Pams : Agriculture.

M. Chaumet : Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

M. Dalimier : Commerce.

M. Viviani : Instruction publique.

Resteraient délégués : MM. Perrier, Dupont, Steeg, Massé, Dujardin-Beaumetz, Malvy, Constant et le général Goiran.

Pour la Guerre, on parle de M. Etienne ou de M. Coeberg, plus vraisemblablement M. Etienne.

Les affaires étrangères seraient confiées à M. Poincaré, de Selves ou Millerand, quelques-uns envisagent de M. Bourgeois.

Aux Travaux publics, de M. Gauthier de Clagny.

Il est question de garder au ministère du Travail M. Paul-Boncour, mais rien n'est encore certain.

Enfin les portefeuilles seraient offerts à MM. Jean Dupuy et Doumergue.

Telles sont, à l'heure actuelle, les indications les plus probables, mais il faut, évidemment, attendre la suite des démarches de M. Caillaux.

Cet après-midi, beaucoup de députés sont venus à la Chambre et tout naturellement les commentaires vont leur train. De plus, deux grandes réunions s'y tiennent : celle des proportionnalistes et celle des antiproportionnalistes.

Les premiers, convoqués par MM. Charles Benoist, Boulson et Groussier, doivent préciser leur attitude. Il est probable qu'ils affirmeront leur volonté très nette de ne soutenir qu'un ministère favorable à la réforme électorale.

Les seconds, convoqués par MM. Breton, Bourgeois, Malavialle et Maginot, prendront une résolution contraire.

Quelques minutes sont le fait important de la journée.

Les proportionnalistes

Le groupe parlementaire de la R. P. s'est réuni à la Chambre, assistés de M. Louis Martin, sénateur, président du groupe radical-socialiste de la Gironde.

Après un échange d'observations de MM. Millerand, Groussier, Cels, Jaurès, Renaudel, Lucien Millevoye, Pichon, Jules Roche et Cruppi, le groupe a adopté à l'unanimité l'ordre suivant :

« Le groupe parlementaire de la représentation proportionnelle et de la réforme électorale est résolu à faire respecter la volonté déclarée de la grande majorité de la Chambre et à réaliser sans délai la réforme décidée par la proportionnelle en maintenant dès lors la discussion du projet préparé par la Commission.

« Il considère que ce projet représente le plus grand effort de conciliation, et que les plus grandes concessions ont été faites aux adversaires de la réforme.

« Il déclare qu'il considérerait comme étant en désaccord avec la volonté nationale tout gouvernement, quel qu'il soit, qui ne donnerait pas à la réforme électorale, par la représentation proportionnelle, un concours efficace et loyal. »

La réunion des antiproportionnalistes

Plusieurs sous le dicton d'autre part, les antiproportionnalistes se sont réunis cette après-midi. Après une discussion assez confuse, l'ordre du jour suivant, qui ne dit pas grand chose sur la réforme électorale, a été voté :

« Les 220 députés républicains qui se sont groupés le 22 juin dernier sur l'amendement Malavialle, fidèles au programme fiscal et de réformes sociales de leur parti, affirment leur volonté de réaliser une réforme électorale faite avec le concours du parti républicain tout entier, expriment le désir que le nouveau gouvernement tienne compte de cette décision inspirée par la nécessité de l'union des groupes de gauche. »

Cet ordre du jour, déposé par MM. Ponsot, Dalbiez, Augagneur, Breton, Thomson, Saumande, Dumesnil et Hector Depasse a été voté à l'unanimité.

L. C.

Les voyages présidentiels

M. Fallières en Hollande

M. et Mme Fallières demeureront dimanche prochain une garden-party à laquelle ont été invitées notamment les personnes qui accompagneront M. Fallières dans son voyage en Hollande.

C'est le lendemain que le président quittera Paris pour aller d'embarquer à Dunkerque sur l'*Edgar-Quinet*, qui conduira une flotille commandée par le vice-amiral Aubert et composée d'un croiseur et deux contre-torpilleurs.

M. FALLIÈRES DANS LE CANTAL

Notre correspondant du Cantal croit savoir qu'à son retour du Loupillon, M. le président de la République ira passer quelques jours au Feu, commune de Marmanhac, près Aurillac.

Les réformes de M. Caillaux

M. Caillaux a présenté à la signature de M. Fallières un certain nombre de décrets qui réalisent des réformes préparées depuis quelque temps déjà :

L'abaissement du prix du scaferlati

En premier lieu, l'abaissement du prix de vente du scaferlati et des cigarettes de caporal supérieur. M. Caillaux ayant constaté que, sous l'action du tarif nouveau, décrété en avril 1910, la vente du caporal supérieur subissait un fléchissement considérable, a jugé utile de rétablir l'ancien tarif et de concilier ainsi, à la fois, les intérêts du Trésor et les désirs légitimes du public.

Le paiement des contributions dans les bureaux de poste et les banques

En second lieu, d'accord avec M. Chaumet, M. Caillaux organise, à partir du 1er janvier 1912, le système du mandat-contributions, c'est-à-dire la faculté pour tout le monde de déposer dans tous les bureaux de poste ou, s'il n'existe pas de bureau dans la commune, de remettre au facteur le montant de ses impositions.

Le ministre a, en même temps, engagé avec la Banque de France et les Sociétés de crédit des négociations qui vont incessamment aboutir, pour permettre à toute personne ayant un compte ouvert dans l'un quelconque de ces établissements de payer ses contributions au moyen d'un ordre donné à la banque, qui effectuera le virement de fonds nécessaire.

Des facilités exceptionnelles seront ainsi données au public, qui ne sera plus astreint à de longues attentes devant des guichets encombrés.

En étudie, au ministère des Finances, pour compléter ces mesures, la concentration des services de recouvrement à Paris, dans un vaste hôtel de la perception, ce qui entraînerait la suppression des perceptions du centre de la capitale.

L'Imprimerie nationale

Enfin, M. Caillaux a présenté au président de la République un décret réorganisant complètement le tout personnel et les services de l'Imprimerie nationale.

Echos parlementaires

UNE INTERPELLATION

M. Boulsson, député des Bouches-du-Rhône, interpellera, dès le ministère constitué, sur la nomination de M. Charvet, comme conseiller à la Cour d'appel de Paris.

M. Boulsson avait fait, en s'en souvient, un discours à la Chambre contre les tentatives ministérielles, à la suite duquel il avait déposé un article additionnel à la loi de finances, accepté par le gouvernement et voté par l'unanimité de la Chambre, supprimant ces tentatives ministérielles.

Ce que disent les journaux

La crise ministérielle

Ce que veut l' « Action »

Elle le dit par la plume de M. H. Bérenger :

Quel que soit l'homme politique chargé de diriger le gouvernement de demain, ce gouvernement ne pourra vivre qu'à plusieurs conditions, dont la première et la plus essentielle sera de gouverner.

Il y aurait péril, en effet, à confondre plus longtemps la République avec l'anarchie des pouvoirs publics.

Le gouvernement républicain ne peut pas être celui de la paralysie d'en haut compliquée du désordre d'en bas.

C'est pour n'avoir pas gouverné que le gouvernement de M. Monis est tombé en moins de quatre mois sous le mépris de sa propre majorité...

Pour gouverner avec l'autorité nécessaire au rétablissement de l'ordre dans tous les services publics, ce gouvernement devra s'appuyer par la majorité républicaine des deux Assemblées.

C'est dire qu'il ne devra pas plus ajourner la réforme électorale qu'il ne devra la précipiter. Sa collaboration loyale devra être acquise au vote du scrutin de liste et de la représentation des minorités dans les deux Assemblées.

Une fois la réforme électorale acquise, le gouvernement devra consolider, d'une part, le régime laïque, et, d'autre part, organiser la démocratie sociale.

Ce que ne veut pas le « Radical »

— C'est-à-dire M. Combes, quoi qu'il n'ait pas signé :

Nous ne savons pas quel sera le successeur de M. Monis. Mais nous savons bien ce qu'il ne peut pas être :

Un chef de gouvernement plus habitué aux spéculations abstraites, aux conseils donnés à distance, qu'aux luttes quotidiennes, ne suffirait pas à la tâche. La clairvoyance et le prestige n'aboutiraient à rien sans une volonté agissante.

Le danger ne serait pas moindre avec un président du Conseil qui n'obéirait qu'aux impulsions de son tempérament. Un parlementaire sagacieux et fantaisiste ne pourrait qu'aviver les conflits qu'il est urgent d'apaiser.

Ce qu'il faut, au contraire, à l'heure présente, c'est un homme d'action, de volonté énergique et réfléchie.

Et il importe que, pour s'assurer la collaboration constante de la majorité républicaine, il veuille et sache rester en contact permanent avec elle.

M. Combes sait dire : Ne m'oubliez pas.

IIe Congrès national des œuvres des missions diocésaines

Il s'est ouvert dimanche soir, à Notre-Dame des Victoires, où le vénérable curé, M. Rataud, a souhaité la bienvenue aux congressistes.

La première réunion s'est tenue ce matin sous la présidence de Mgr l'archevêque de Paris. Près de cent missionnaires sont déjà arrivés et représentent plus de soixante diocèses. Après que Mgr Amette les a salués, M. le chanoine de Gibergues, supérieur des missionnaires diocésains de Paris et organisateur du Congrès, donne lecture, à la demande de Sa Grandeur, de la récente lettre pontificale sur les missions diocésaines. Un télégramme est envoyé au Saint-Père, au nom de l'archevêque et des congressistes, pour le remercier de cette lettre et lui promettre d'en suivre filialement les conseils.

On relit ensuite les vœux du Congrès de 1909, relatifs à la question qui va être examinée : *le recrutement et la formation des missionnaires*. M. l'abbé Vallat, missionnaire diocésain du Puy, en est le rapporteur, et M. l'abbé Magaud, supérieur des missionnaires de Clermont, est chargé de le contredire.

C'est, en effet, la forme contradictoire qui est adoptée pour les débats ; elle permet une discussion précise et approfondie. On conclut que, sans écarter les jeunes prêtres sortant du Grand Séminaire, il y aura souvent avantage à recruter les missionnaires parmi les sujets qui auront fait un stage de deux ou trois ans dans le ministère pastoral. Pour leur formation, l'idée d'une sorte d'école normale rallie peu de partisans ; on préfère voir les jeunes missionnaires se former dans les maisons les plus florissantes et par une pratique immédiate de leurs fonctions, sous le contrôle et avec les conseils de leurs anciens.

Mgr l'archevêque, qui a dirigé la discussion, termine la séance en consumant les recommandations pontificales sur la « prédication sacrée », et demande que le texte qui en a été publié par la Bonne Presse soit distribué à tous les congressistes.

Ce soir, sous la présidence de S. G. Mgr Le Roy, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, on étudie *le lancement, la pénétration et le mouvement de la mission*.

Souscription exceptionnelle pour le Denier de Saint-Pierre

Reçu la somme de 2 fr. — A. C., 100 fr. — Reconnaissance à Pie X pour les bienfaits reçus des missions diocésaines, école privée Besançon, 100 fr. — Marcel Trouvain, à V. F., 25 fr. — Deux virements généraux, 10 fr. — Reçu la vicomtesse de Parceville de Meslhuenc, 50 fr. — M. le vicomte de Parceville, chevalier de Saint-Grégoire, 10 fr. — Remise et fils de veuve, 20 fr. — *Ad majorem Dei gloriam*, 10 fr. — J. Remondet, à Paris, 10 fr. — Saint-Antoine du Jura, une litanie pour les besoins de sa famille, 10 fr. — Gonzière Vetenlère pour en première Communion, 10 fr. — Anonyme qui demande grâces par le Saint-Père, 10 fr. — Un groupe de Colombes, 10 fr. — M. et Mme Lemaire, à O., 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — Pour trois familles, 5 fr. — Reconnaissance à Jésus, Marie, Joseph, qui ont guéri notre chère enfant, 5 fr. — J. M. Jésus, Saint-Antoine, Saint-Joseph, 5 fr. — Mlle Pauline Arnoulin, 5 fr. — Anonyme pour grâces, 5 fr. — E. Vernier, 5 fr. — J.-de-Coté, 5 fr. — Un ménage breton, 5 fr. — A. R., pour obtenir le travail d'un jeune homme, 5 fr. — Un octogénaire aveugle et infirme, 5 fr. — Pour un futur séminariste, 1 fr. — Pour guérison de Mme Salon, 5 fr. 50. — Une Tertiaire franciscaine, 5 fr. — M. T., Tertiaire de Saint-François, 1 fr. — Une enfant de Marie et du Sacré Cœur, 5 fr. — Pour la guérison de Raphaëlle, L. B., 1 fr. 50. — Pour la bénédiction d'un fils qui va partir à la caserne, 1 fr. — L'Tertiaire du Bonel, 5 fr. — Une famille chrétienne, Lyon, 3 fr. — Une Tertiaire d'aller à Lourdes pour ma guérison, 1 fr. 50. — Anonyme, 2 fr. — J. L. M., Pagny-sur-Moselle, 5 fr. — L'Hostie de Notre-Dame des Anges, 5 fr. — *Dominus conservet eum*, 2 fr. — Une domestique pour obtenir la grâce de connaître sa vocation, 1 fr. — A. M., 3 fr. — Une arrière-grand'mère, Très Saint-Père, bénissez deux mois, 1 fr. — J. M., Tertiaire, guérison, 1 fr. — Un campagnard pauvre, 5 fr. — Anonyme, Bourges, 1 fr. — Une famille chrétienne à Pie X, Saint-Nazaire, 5 fr. — L. G., Poitiers, 5 fr. — Pour petite enfant malade pour le Saint-Père, 5 fr. — Une malade atteinte d'anévrisme au cœur, 1 fr. — Pentitencier et Pénitencerie, M. N., 5 fr. — Une Zouave de Marie en heure Saint, 50 fr. — Abbé R. M. à L., 5 fr. — Une catéchiste de Mérel, 5 fr. — Abbé Rumeau, curé de Mérel, 5 fr. — Anonyme, Bourges, 5 fr. — M. Butler, L. H., 5 fr. — M. le Dr Pichard, à Ch., 5 fr. — Reconnaissance pour grâce obtenue, 5 fr. — Anny B., 5 fr. — M. C., Paris, 50 fr. — Un paysan à Pie X, 1 fr. — Vive Jésus ! 5 fr. — Pour mes chanteuses, 0 fr. 50. — Dr Chauvière, 2 fr. — C. Marin, à Coulommiers, 0 fr. 50. — Très Saint-Père, une grâce, 2 fr. — Anonyme, Saint-Brieuc, 50 fr. — Abbé S. Peltier, au nom de son curé, 3 fr. — J. C., 2 fr. — Abbé V. Lelièvre, curé de D., 1 fr. — Une Tertiaire de Lavaur, pour grâces, 1 fr. — Anonyme, 6 fr. — Un catéchiste, Vive Pie X ! 5 fr. — Anonyme, 20 fr. 10. — Abbé F. Delmart, 10 fr. — M. le comte de Longeville de la Ruelle, 30 fr. — Une Nogentaise, 30 fr. — Une mère, ses enfants et petits-enfants, 5 fr. — Un prêtre du diocèse d'Annecy, 5 fr. — Abbé Bellency, curé de Servin, 5 fr.

LA PERSÉCUTION

La ville de Nîmes semble tenir en ce moment le record des mesures de persécution. Après Mgr Béguinot, une foule de catholiques, prêtres, laïques, dames et messieurs, sont poursuivis en justice de paix pour exhibition d'emblèmes interdits, c'est-à-dire du drapeau pontifical ou des bannières bleu et blanc de Jeanne d'Arc. Jeudi 29, seront rendus les jugements renvoyés à quinzaine, en même temps que comparaîtra une nouvelle série d'inculpés.

M. l'archiprêtre de la cathédrale, M. le chanoine Michel, s'est vu, d'autre part, dresser procès-verbal et sera poursuivi pour avoir fait sortir sur la place de la cathédrale, la procession du Saint Sacrement, le soir de la fête du Sacré-Cœur.

Enfin, les dames de l'Assomption se sont vu intimer l'ordre de quitter leur couvent avant la date du 14 juillet prochain.

Quoi donc ou qui peut bien valoir aux catholiques nîmois ce redoublement de vexations sectaires ? D'aucuns prétendent que le préfet du Gard, qui ambitionne le poste de M. Lépine, veut se faire la main et donner sa mesure.

Le *Journal officiel* publie un décret par lequel sont fermées des écoles congréganistes à Chateaurenard, à Besançon, à Oran et à Largentière.

POUR DEFENDRE L'AME DES ENFANTS

Le 30 mai, à Plaisance-de-Gers, sous la présidence de Mgr l'archevêque d'Auch, un patronage composé d'enfants de l'école laïque a merveilleusement interprété une comédie : *Monsieur l'Inspecteur*, où étaient fustigés les mauvais manuels scolaires et l'enseignement sans Dieu. Déjà, on avait essayé d'empêcher cette représentation, l'inspecteur primaire était même venu en personne tenter des démarches pour intimider les enfants.

Rien n'y fit, d'où vengeances. Le surlendemain de la représentation, un enfant fut exclu, puis deux, puis, quatre. Hier encore, un de ces enfants, qui avait sans doute parlé trop franchement contre ses maîtres sectaires de la pièce, a été exclu « jusqu'au 1er octobre, d'après une dépêche officielle de M. l'inspecteur.

On était décidément plus libre au temps de Molière et de Beaumarchais.

Les cheminots catholiques de la Loire

Les cheminots catholiques du groupe de Saint-Victor, (Thiny (Loire), ont organisé de magnifiques manifestations religieuses à l'occasion de la bénédiction de leur drapeau, offert au groupe par Mme Déchelette et M. Déchelette, conseiller général de la Loire, et bénit par Mgr Déchelette, évêque auxiliaire de Lyon, pendant la grand'messe solennelle qu'il présidait. Le matin, à la messe de communion, 120 cheminots se sont approchés de la Table sainte. Le banquet, présidé par Mgr Déchelette, réunissait 350 convives, dont beaucoup de dames. De nombreux toasts ont été prononcés. La procession a eu lieu dans la soirée; le temps était superbe et les assistants étaient plusieurs milliers. Le Saint Sacrement était porté par Mgr Déchelette, le dais par quatre cheminots, et 18 drapeaux lui faisaient une couronne magnifique.

Les étudiants protestent contre les insultes allemandes et l'expulsion de M. Munck

Les associations françaises d'étudiants se sont réunies, hier soir, aux Sociétés Savantes pour protester contre les insultes de la *Strassburger Post* et contre l'expulsion des Universités allemandes de M. Munck.

Devant ces milliers de jeunes gens réunis les représentants de tous les groupements sans distinction d'opinion ont prononcé des allocutions toutes vibrantes de patriotisme. M. Munck a été l'objet d'une ovation frénétique. Dans leur enthousiasme les étudiants à la sortie voulaient porter en triomphe leur camarade alsacien.

Cédant aux remontrances de la police ils se bornèrent à former un monôme et à conspuer le directeur de la *Strassburger Post*.

Des manifestations analogues ont eu lieu à Nancy, devant le groupe « Alsace-Lorraine » ; à Marseille, où un monôme a parcouru les principales avenues; à Nantes, où les étudiants ont voté un ordre du jour très chaleureux.

La natalité et les mœurs

par A. ROQUENANT, lauréat de l'Institut

Un vol. in-12 de 240 pages. (Bibliothèque des *Questions Actuelles*.) Prix : 3 francs ; port, 0 fr. 20. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Çà et là

Morts d'hier

M. Davoust, conseiller à la Cour d'appel de Caen, 58 ans. — M. Gentil Stalphonse, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, 78 ans, à Aix-les-Bains. — M. Ambroise Roux, directeur honoraire des contributions indirectes, chevalier de la Légion d'honneur, 60 ans. — M. Ulric de Fonvielle, 79 ans, peintre et journaliste. Il fut le témoin de M. Paschal-Grousset lorsque, au cours d'une visite qu'il fit en compagnie de Victor Noir au prince Pierre Bonaparte, celui-ci fut tué d'un coup de revolver. Condamné à mort après la Commune, il reprit lors de l'amnistie, sa plume et redevint journaliste. — M. Prosper Gentilhomme, médecin principal de la marine en retraite, 64 ans, à Redon.

La question du latin

Dimanche a eu lieu la première réunion du Comité d'action de la Ligue « Pour la culture française », au siège de cette Société, 8, rue Drouot, sous la présidence de M. Jean Richepin.

Le Comité a voté la publication d'une série de brochures dont les deux premières, déjà prêtes, et qui seront prochainement publiées, portent pour titre : « Les Humanités et l'Opinion » (recueil de lettres d'adhésion significatives), et « Les Humanités et l'Industrie ».

Enfin, il a décidé la fondation d'une Sorbonne libre.

Une donation de 200 000 francs bien employée

Grâce à une généreuse donation de 200 000 francs que vient de lui faire M. le baron Léopold Davillier, la Société centrale de sauvetage des naufragés va consacrer une partie de cette somme à la construction d'un remorqueur de sauvetage à vapeur ou à moteur, qui sera stationné à l'embouchure de la Gironde et portera le nom de « Baron-Léopold-Davillier ».

Il sera construit, en outre, un canot de sauvetage à moteur qui perpétuera le nom de la regrettée « Baronne-Léopold-Davillier », en mémoire de qui cette magnifique donation a été faite, et le reliquat disponible sera affecté à l'attribution de prix décernés, tous les ans, aux sauveteurs les plus méritants.

Echos de partout

Sont nommés conseillers de préfecture : du Rhône, M. Thirion, conseiller de préfecture de la Loire-Inférieure ; de la Loire-Inférieure, M. Citron, licencié en droit.

Sont nommés juges : à Lyon, M. du Garden, juge d'instruction à Chambéry ; à Chambéry, M. Rupby, ancien magistrat.

Le Conseil municipal du Nîmes demande le maintien des courses de taureaux, ou, si on les interdit, il réclame la suppression à son tour de la boue, des lirs aux pigeons, des combats de coqs, de la chasse à courre, des courses de chevaux. Ces ordre du jour doit être voté par toutes les municipalités du Midi.

A Solférino, on a commémoré la bataille de Solférino, le 24 juin 1859. Le consul de France à Milan, M. Pascal, était présent.

Dimanche, à Crézet (Seine-et-Marne), on a inauguré un monument à la mémoire de Louis Courajod, ancien conservateur du département de la sculpture au Louvre.

La troisième session du Congrès de la navigation intérieure, organisé par l'Association française de navigation intérieure et la Chambre de commerce de Lyon, s'est ouvert à Lyon ; elle durera trois jours.

L' « Officiel » donne la liste des 116 candidats admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Institut national agronomique.

Un bureau auxiliaire de la Banque de France s'ouvrira à Pontlevy le 10 juillet.

Dimanche a eu lieu, à Dunkerque, l'inauguration d'une statue à la mémoire de M. J.-B. Trystram, sous-préfet de Dunkerque en 1871, ancien sénateur, président de la Chambre de commerce. M. Dumont, qui devait présider, fut remplacé par M. Vincent, préfet du Nord.

Le « Courrier », académie lorraine, a procédé dimanche, à Nancy, à la remise de récompenses à divers lauréats, au nombre desquels figurait le caricaturiste alsacien Zislin. La cérémonie était présidée par M. Maurice Barrès, qui a prononcé un remarquable discours.

LE ROI D'ESPAGNE EN FRANCE

Alphonse XIII est arrivé en automobile, samedi après-midi, à Biarritz. Après y avoir déjeuné avec quelques amis, il est reparti faire une promenade aux environs de Bayonne, et est rentré le soir même à Biarritz.

Elections

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

SENS

Ont été définitivement élus au scrutin de ballottage :

Saint-Denis : M. Laporte, soc. — *Saint-Ouen* : M. Landthauer, soc. unifié, chemineau révoqué. — *Sceaux* : M. E. Commandeur, rép. dém., cons. sort. — *Pontin* : M. Aubry, soc. — *Asnières-Gennevilliers* : M. Topin, rép. dém. — *Ivry* : M. le docteur Lombard, soc., cons. sort.

CONSEIL GÉNÉRAL

LOIR-ET-LOIR

Hier a eu lieu l'élection d'un conseiller général dans le canton d'Auneau.

Le docteur Coiffeau, républicain progressiste, a été élu par 1 125 voix contre 978 à M. Pézet, républicain de gauche. Il remplaçait M. Chollier, radical, décédé.

Echos religieux

Congrès eucharistique à Saint-Pol-de-Léon

Le Congrès eucharistique tenu, pendant des trois derniers jours à Saint-Pol-de-Léon, sous la présidence de NN. SS. de Guébriant, vicaire apostolique du Kiang-Tchang, et Duparc, évêque de Quimper, a été une grandiose et triomphale manifestation de foi et de piété.

Le pèlerinage à Notre-Dame de Béhuard

5 000 pèlerins, représentant 60 paroisses inondées, sont venus remercier, ce matin, Notre-Dame de Béhuard (Maine-et-Loire), malgré le temps incertain. Mgr l'évêque d'Angers a chanté la messe pontificale. 200 prêtres y assistaient. Les dames de la *Croix-Rouge* sont au premier rang avec leur bannière *ex-voto*. A cette grandiose manifestation de foi, des pèlerins dont étaient attendus pour la cérémonie de la soirée.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Lund. 1 aoû et 1 quarantaine, 6 juin 1911.

Mme Vve Cequart, née Mollet, sœur de M. Vulfran Mollet, ancien président de la Chambre de commerce d'Amiens, morte presque centenaire.

Mme Justine Oudin, mère de M. le curé de Vuillafans (Doubs), aux Bâtes (Haute-Saône). — M. Charles-Théophile Dubois, ancien maire de Bellechaume (Yonne). — Mme la marquise de La Roche-Aymon, petite-fille du maréchal Lannes, duc de Montebello, 84 ans, à Mainsat (Creuse). — M. Jean-Marie Barade, ancien Fr. Camille, de l'Institut de Ploërmel, 55 ans, à Josselin (Morbihan).

Informations du soir

LE CIRCUIT EUROPÉEN D'AVIATION

L'aviateur Beaumont, malgré du temps détestable et un vent violent, a quitté cet après-midi à 2 h. 15, l'aérodrome de Soesterberg, près d'Utrecht, pour se rendre à Bruxelles.

L'aviateur Garros l'a suivi à 2 h. 22.

SERVICE POUR L'AVIATEUR BAGUE

Ce matin, en l'église Notre-Dame, de Bonne-Nouvelle, on a célébré un service funèbre pour le lieutenant Bague, l'aviateur perdu en mer.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Gély, curé de la paroisse.

La famille était représentée par Mme Grout, tante de l'aviateur, et par Mme Grout, sa cousine.

Une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait un certain nombre d'officiers et de aviateurs notamment à Paris, était présente à la cérémonie.

UN DIRIGEABLE ALLEMAND DETRUIT

On télégraphie de Stuttgart (Manœuvres) que le ballon *Parseval-V* a pris feu cet après-midi, pendant que l'on effectuait des réparations au moteur et a été complètement détruit.

Neuf personnes seraient très grièvement brûlées.

LE CHOLERA EN ITALIE

Malte, 26 juin. — Des lettres privées reçues d'Italie signalent que plusieurs cas de choléra se seraient produits à Naples et à Palerme.

LE GÉNÉRAL MOINIER VA COMMETTRE DES REBELLES

Fez, 22 juin. — Le général Moinier, avec une colonne, est parti aujourd'hui jeudi pour Méquinez ; il quittera cette ville samedi, pour marcher contre la casba El-Hajeb, centre important des Beni M'tir, où il restera quelques jours, et recevra, pense-t-on, de nombreuses soumissions, car plusieurs fractions de tribus sont déjà venues offrir de se soumettre.

Le général installera à El-Hajeb une garnison marocaine de 1 500 hommes commandés par le capitaine Legley.

Le général ira ensuite à Sefrou pour soumettre les Ait-Youssi ; on pense qu'il sera de retour à Fez vers le 15 juillet.

LES ESPAGNOLS MANŒUVRENT AUTOUR D'EL-KSAR

Tanger, 26 juin. — El-Ksar, 25 juin. — Hier, la cavalerie espagnole et la cavalerie du tabor de Larache ont traversé la ville, sabre au clair, pour une promenade militaire, qui a eu lieu jusqu'à Sidi-Thatarek, à une dizaine de kilomètres à l'est de la ville, au pied des monts Ait-Sherif. Un certain énervement se manifeste dans la ville et dans la campagne à la suite de ces déploiements de forces.

UN LIBADVISTE CONDAMNÉ A QUINZE ANS DE TRAVAUX FORCÉS

La Cour d'assises de la Seine vient de condamner à quinze ans de travaux forcés Louis Le Meunier, un récidiviste dangereux, qui, le 17 décembre dernier, rue de la Gaîté, après avoir fait feu sur une femme, tira cinq coups de revolver sur des agents.

Personne ne fut atteint, heureusement.

Les « Contemporains »

Série à 2 francs

Les Papes contemporains. — 2 vol.
Les Gloires de l'Eglise. — 9 vol.
Rabbins et Musulmans. — 3 vol.
La Révolution — *Autour de Louis XVI.* — 1 vol.
Les Maréchaux de l'Empire. — 1 vol.
Les Gloires militaires. — 5 vol.
Les Savants. — 3 vol.
Les Maîtres contemporains du siècle. — 2 vol.
Les Artistes contemporains : musiciens, peintres, sculpteurs. — 2 vol.
Les Explorateurs. — 1 vol.
Les Femmes célèbres du siècle. — 3 vol.
Les Orateurs. — 1 vol.
Les Poètes. — 1 vol.

Chaque volume comprend 25 fascicules illustrés (23 pour les Papes) : broché, 2 francs ; relié, 3 francs ; port, 0 fr. 65 ; tranches dorées, 3 fr. 50 ; demi-basane, 3 fr. 75 ; port, 0 fr. 50.

Consulter le *Catalogue spécial des livres de prix* : envoi gratuit.

5, rue Bayard, Paris, VIIe

Henriette de Ligny

Résumé des feuilletons précédents

Henriette de Ligny vient d'apprendre d'une pauvre femme qu'un déménageur, le père Javel, employé quelques jours plus tôt par sa grand'mère, et contraint, par l'indifférence de celle-ci, à absorber, au fort de son travail, une boisson froide, vient d'entrer à l'hôpital avec une congestion pulmonaire. Déjà, de grave désentendement divise la jeune fille et son aïeule : celle-ci s'oppose aux fiançailles de celle-là avec M. Bon Marcuil, parce qu'elle entend continuer à le garder pour elle et pour elle ; c'est une très ancienne habitude qu'elle a contractée depuis la mort des parents d'Henriette. Les agissements d'une soi-disant amie de Mlle de Ligny, Renée Vernière, ne sont pas étrangers à l'entêtement méchant de la vieille femme.

Celle-ci se tenait debout, les yeux fixés devant elle, les mains unies et tombantes, comme garrottées d'impuissance. Elle ne prononça pas un mot, ne fit pas un mouvement, insensible en apparence, tandis qu'au fond de son cœur se rouvrait l'ancienne blessure.

Toujours, on s'était appliqué à reculer en elle ce qu'il y avait de bon, de généreux, de vivant ! On avait exigé son dévouement, au delà même de ce qu'elle pouvait accorder ; mais un dévouement stérile, exclusif, tandis qu'elle aurait voulu répandre sur tous sa tendresse et se gâter.

En entendant la porte se refermer sur le vieux, elle se souvint, amèrement du chien perdu que Louise traînait au bout d'une corde.

VII

Mme de Ligny était, le lendemain, de fort nouvelles humeurs. Elle semblait malade — à la lettre — l'image convenue : *une ombre couvrait son front*, et cette ombre était celle d'un mystérieux passé ravivé dans sa mémoire par une circonstance fortuite.

Henriette, qui, escortée de la fidèle Louise, revenait d'une messe matinale, affronta cette colère latente.

— Maman, dit-elle avec effort (oui, malgré l'habitude, il lui fallait, depuis leurs pénibles discentiments, un effort de volonté pour accomplir ces deux syllabes : *Maman*), en passant tout à l'heure sur le boulevard, j'ai constaté que le vieux commissionnaire n'est pas à sa place habituelle.

— Et après ?

— Il me semble qu'il serait de notre devoir de nous informer de ce pauvre homme.

— Pourquoi m'intéresserais-je plus à lui qu'aux autres ?

— Parce que, s'il était tombé malade, ce serait à cause de nous...

— Je l'ai prévenu qu'il était trop vieux pour se charger de ce déménagement. Il s'est obstiné ; tant pis. D'ailleurs, n'est-ce pas leur destinée, à tous, de mourir à la peine ?...

— C'est pour cela que tous sont dignes d'une immense pitié ; mais si l'un d'eux se détache à nos pieds du bloc des souffrants, nous devons avoir à cœur d'alléger son fardeau.

— Trêve de phrases et d'invectives. Je n'ai jamais refusé de contribuer à certaines œuvres de charité ; quant au reste, je n'y puis rien et je m'en lave les mains.

Une flamme — étrange de haine ou lueur de vérité ? — illumina les yeux de la jeune fille.

— Oh ! supplia-t-elle, pathétique, ne dites pas cela ! Ne répétez pas ce geste qui depuis dix-huit siècles crucifie le Juste et sert de symbole à tous les abandons ! Nous ne devons pas nous laver des maux, mais les tendre, fraternelles, généreuses... les tendre, même vides !

— Elle est folle ! murmura la vieille dame en se reculant avec stupéfaction.

— Folle ?... Non... Ignorante, inexperte, cela est trop certain, mais l'instinct du cœur ne trompe pas. Maman, reprit-elle en mettant dans ce mot une suprême volonté de tendresse, tâchons de me comprendre. Essayons de nous rapprocher, une fois du moins !... Quand j'étais enfant, je ne savais pas m'exprimer ; mais je souffrais déjà de cette distance sans espoir que je sentais entre les êtres. Ah ! la charité mondaine !... c'est une planche trop fragile jetée d'un bord à l'autre : on ne se rejoint jamais... jamais !

Elle s'interrompit, revoyant, comme une image trappiste et ironique, les amies de Mme Vernière, le jour de la tombola, leurs profils d'oiseaux méchants, leurs regards hostiles vers l'angélique petite Pacotet ; se souvint-elle, à cette minute, des douces, des indulgentes paroles de celle-ci ?

— Je vous en supplie, reprit-elle d'une voix changée, très humble.

— Qu'exigez-tu de nouveau, ingrate ? Oui, ingrate ! car tes beaux sentiments n'ont pu atteindre au seul de tes devoirs : l'abnégation filiale. Tu as voulu la liberté, au risque d'abréger mes derniers jours ; que te faut-il encore ?

— Rien qui doive vous causer aucun chagrin. Voyez bonne, permettez-moi de venir en aide à ce vieillard, s'il est malade comme je le crains. Il est seul, sans enfants, sans famille...

Mme de Ligny la regardait avec une fixité étrange.

— Ah ! tu ne fais pas ce que tu me demandes !... Si je cédais à tes désirs, ce serait le meilleur moyen de te garder toujours avec moi... toujours ! répétait-elle avec une sorte de triomphe ; mais je ne veux pas qu'on détruise mon œuvre !

— Que voulez-vous dire ? questionna Henriette troublée.

— Rien que ceci : je refuse de m'occuper de cet homme et je te défends de m'en parler.

Quelques jours plus tard, Mlle de Ligny entrait furtivement dans la vieille maison de la rue Montmartre où demeurait le vieillard, son cœur battait aussi fort que si elle eût été sur le point de commettre une action coupable : cette démarche, si simple en apparence, était son premier acte d'initiative, presque de rébellion ; elle ne s'en dissimulait pas la portée réelle, tandis qu'elle s'engageait sous la porte cochère ; mais elle obéissait à l'une de ces fortes impulsions d'où naissent les grandes fautes ou les grands dévouements. Se dirigeant vers la loge de la concierge, elle traversa la cour d'un pas rapide. Une femme massive, tournant le dos à la porte, en